

**DELIBERATION (2022-11)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Affectation excédent 2021 budget principal

L'an deux mille vingt deux, le sept mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 09

Votants : 13

Date de convocation : 3 mars 2022

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentés : MME MM. : Gisèle TESTARD (pouvoir à Marie-Aimée GUILMAN), Thierry CHALENDARD (pouvoir à Pierre DUPECHER) Antoine MARCHAND (pouvoir à Sébastien GARREAU), Michel MARTINIANI (pouvoir à Pascal BRUHAT).

Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX.

Monsieur le Président indique les résultats issus du compte administratif pour l'exercice 2021 :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : + 124 542,11€
- un déficit sur investissement cumulé de : - 136 589,38 €
- un solde de restes à réaliser positif de : + 74 152,00 €

Monsieur le Président propose :

- Qu'une somme de **62 104,73 €** soit versée au compte **002** en recettes de la section de fonctionnement au Budget Primitif 2022.
- Qu'une somme de **136 589,38 €** soit inscrite au compte **001** en dépenses de la section d'investissement au Budget Primitif 2022
- Qu'un montant de **62 437,38 €** soit inscrit au compte **1068** en recettes de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- donnent leur accord pour que l'affectation du résultat au budget primitif 2021 soit opérée comme suit :
 - * une somme de **62 104,73 €** versée au compte **002** en recettes de la section de fonctionnement ;
 - * un montant de **136 589,38 €** inscrit au compte **001** en dépenses de la section d'investissement ;
 - * un montant de **62 437,38 €** inscrit au compte **1068** en recettes de la section d'investissement.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 8 mars 2022

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, le 8 mars 2022

Le Maire, Pascal BRUHAT.